

## Procès Breivik : le Norvégien est condamné à 21 ans pour "actes terroristes"



Le tribunal de première instance d'Oslo l'a donc reconnu sain d'esprit quand il a tué 77 personnes en juillet 2011.

**[Mis à jour à 10h30]**

**Anders Behring Breivik a finalement été condamné à 21 ans de prison, une peine qui peut être prolongée**L'extrémiste de droite norvégien a été reconnu coupable d'"actes terroristes" pour avoir tué 77 personnes le 22 juillet 2011 sur l'île d'Utoya et à Oslo. Les cinq juges l'ont donc déclaré pénalement responsable, et sain d'esprit.

**Breivik était jugé pour l'un des pires massacres jamais commis en Europe**en temps de paix. Le Norvégien a assassiné 77 personnes le 22 juillet de l'année dernière, dont huit dans un attentat à la bombe contre le siège du gouvernement à Oslo, et 69 autres dans une fusillade sur l'île d'Utoya où avait lieu un camp d'été de la Jeunesse travailliste.

Si sa culpabilité n'a jamais fait débat lors de ses dix semaines de procès, c'est bien la question de responsabilité qui présentait un casse-tête aux cinq juges appelés à rendre un verdict. **Les psychiatres officiels se divisaient en effet sur la question de la santé mentale de Breivik.** Si certains estimaient qu'il est psychotique, d'autres pensaient qu'il est assez sain d'esprit pour répondre pénalement de ses crimes.

Son avocat Geir Leppestad avait expliqué jeudi que Breivik « *a clairement fait savoir que s'il était déclaré pénalement irresponsable, il ferait appel de la décision. Mais s'il est déclaré responsable, il acceptera la décision* ». L'auteur de la tuerie d'Utoya avait en effet déclaré qu'un verdict d'irresponsabilité serait « *pire que la mort* ».